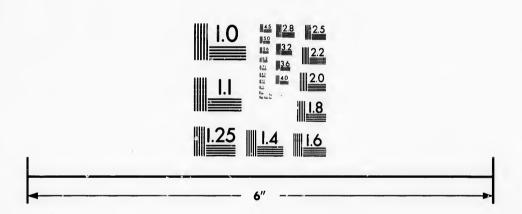


# IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)



Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET WEBSTER, N.Y. 14580 (716) 872-4503

STATE OF THE PARTY OF THE PARTY

CIHM/ICMH Microfiche Series.

CIHM/ICMH Collection de microfiches.



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques



C 1985

## Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

	12X	16X	20X		24X	28¥		32Y
	item is filmed at th ocument est filmé : 14X	au taux de réd			2	6X	30X	
	Additional comme Commentaires sup							
	Blank leaves adde appear within the have been omitted Il se peut que cert lors d'une restaurs mais, lorsque cela pas été filmées.	text. Whenever d from filming, aines pages b ation apparaiss	er possible, these / lanches ajoutées sent dans le texte		ensure the b Les pages to obscurcies p etc., ont été	s, etc., have be est possible in talement ou p ar un feuillet d filmées à nou eilleure image	naga/ artielleme d'errata, u veau de fa	nt ne pelure
	Tight binding may along interior mar La re liure serrée p distorsion le long	gin/ eut causer de	l'ombre ou de la		Only edition Seule édition Pages wholl		bscured b	y errata
	Bound with other Relié avec d'autre				Includes sup Comprend d	plementary m u matériel sup	aterial/ plémentai	re
	Coloured plates as Planches et/ou illu				Quality of po Qualité inég	rint varies/ ale de l'impres	ssion	
	Coloured ink (i.e. Encre de couleur (			$\checkmark$	Showthroug Transparence			
	Coloured maps/ Cartes géographic	jues en couleu	r	V	Pages detac Pages détac			
	Cover title missing Le titre de couver				Pages discol	loured, stained orées, tacheté	d or foxed es ou piqu	/ ıées
	Covers restored a Couverture restau					red and/or lan urées et/ou pe		
	Covers damaged/ Couverture endon				Pages dama Pages endo			
	Coloured covers/ Couverture de co	uleur			Coloured pa Pages de co			
origi copy which repre	Institute has attem inal copy available y which may be bib ch may alter any of oduction, or which usual method of file	for filming. Fe liographically the images in may significa	atures of this unique, the ntly change	qu'il de c poin une mod	lui a été pos et exemplaire t de vue bibli image reprod	filmé le meille sible de se pro e qui sont peu iographique, q fuite, ou qui p s la méthode r dessous.	curer. Les t-être uniq ui peuven euvent exi	détails ues du t modifie ger une

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

> York University Toronto Scott Library

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legiblilty of the original copy and in keeping with the fliming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or Illustrated impresslon, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol - (meaning "CON-TINUED"), or the symbol ▼ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning it the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:

L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

> York University **Toronto** Scott Library

Les Images suivantes ont été reproduites at ve le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'Impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles sulvants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole -- signifie "A SUIVRE", le symbole ♥ signifle "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

1	2	3
---	---	---

1	
2	
3	

1	2	3		
4	5	6		

pelure,

n à

errata to

A

étails

s du

nodifier

r une Image

32X

(No. 46.)

(Circulaire au Clergé.)

ARCHEVÊCHÉ DE QUÉBEC, 10 Septembre 1875.

- I. Fondation de lits à l'Hôpital du Sacré Cœur.
- II. Souscription pour le Collége de Sainte Anne.
- III. Enrégistrement des aequisitions de bien-fonds, faites par les paroisses et missions.
- IV. Le rabat remplacé par le collet romain.
- V. Tableau des Quarante Heures pour la fin de 1875.
- VI. Rapport annuel pour 1875. Eucre de bonne qualité à employer dans les régistres.
- VII. Indulgences des sociétés de tempérance.

Monsieur,

1.

Depnis l'érection de l'Hôpital du Sacré Cœur, de nombreuses demandes out été adressées par des curés qui désiraient y placer des pauvres invalides ou vieillards de leurs paroisses. Les bounes Sœurs qui dirigent eet Hôpital avec un zèle admirable, n'ont pu accucillir favorablement toutes ces demandes, faute de place et surtout faute de ressources, car l'Hôpital n'a encore aucune rente assurée.

Il arrive assez souvent que des personnes charitables lèguent des sommes pour être employées en aumônes dans telle ou telle paroisse. Au lieu de distribuer ces sommes en aumônes dont l'effet n'est pas sensible et surtout ne dure guère plus d'un jour, ne vaudrait-il pas mieux capitaliser ces sommes et leurs intéréts, pour fonder ou aider à fonder un ou plusieurs lits en faveur de pauvres infirmes de cette paroisse? Chaque lit ainsi fondé porterait le nom de son fondateur, ou de la paroisse dont il recevrait les infirmes.

Un capital de douze cent piastres suffirait pour fonder un lit. Si quelque personne charitable voulait aussi donner spécialement en faveur des épileptiques ou de l'orphelinat, ou de l'œuvre des enfants abandonnés, son aumône sera accucillie avec reconnaissance, car la communauté du Sacré Cœnr embrasse toutes les œuvres par son acte de fondation; elle n'excepte que le soin des aliénés.

#### II.

Durant les deux retraites, j'ai conféré avec chacun des retraitants en particulier, au sujet de la souscription en faveur du Collége de Sainte Anne. Tous sont convenus sans peine que c'est une œuvre, en faveur de laquelle il est nécessaire de faire de nouveaux et prompts sacrifices. Tous ceux qui le pouvaient ont nontré combien cette œuvre leur est à cœur, en ajoutant à leur souscription un montant plus ou moins considérable selon leurs moyens. Plusieurs ont même donné sur le champ, ou envoyé quelques jours plus tard, une grande partie ou la totalité de leur souscription. Je rends grâces à ces Messieurs qui ont contribué plus efficacement à amortir la dette, en éteignant de suite des capitaux pour lequels il faudrait payer intérêt.

J'invite tous les membres du clergé, curés, vicaires et autres,  $\gamma$  n'assistaient pas à ces retraites, à suivre ce bel exemple.

Le comité, après avoir tout bien examiné, est d'avis unanime que si tous ceux qui ont souscrit payaient immédiatement leur souscription entière, on épargnerait une somme de seize à vingt mille piastres. Quelques membres du comité ont souscrit ensemble une somme de sept cent cinquante piastres, en sus de leur première souscription, et les autres prêtres de la première retraite ont promis et payé en grande partie une nouvelle souscription de quatre mille trois cents piastres. Quelques-uns se sont chargés de payer tel créancier qu'on leur indiquerait, d'autres de payer les intérêts de leur souscription en attendant

qu'ils puissent payer le capital promis. Si tout le monde y veut mettre la main avec le même zèle et la même générosité, nous aurons bientôt vu la fin de cette difficulté.

Depuis que la première souscription a été ouverte en 1871, quarante neuf prêtres ont été ordonnés; quelques uns ont souscrit généreusement, d'autres ont omis jusqu'à présent de donner leur nom en faveur d'une bonne œuvre si importante pour le bien de la religion dans ce diocèse.

D'autres prêtres ont depuis ce temps obtenu des postes où ils ont plus de moyens et pourraient anjourd'hui augmenter eonsidérablement leur souscription.

Un certain nombre n'ont *rien souscrit* et *rien donné*. La liste en a heureusement diminué pendant les deux retraites, mais elle est encore trop longue. Quelques-nns des anciens élêves du Collége s'y trouvent encore!

Avee la grâce de Dicu, l'interession de Sainte Anne et la eo-opération active et prompte de tous les membres du elcrgé, sans exception, nous aurons bientôt la joie de chanter le *Te Deum* d'actions de grâces.

#### 111.

Le chapitre 19 des Statuts Refondus du Bas-Canada exige que les contrats d'acquisition de terrains par les paroisses, missions, congrégations ou sociétés de chrétiens, soient enrégistrés dans un délai de deux ans. Cette formalite, qui est de grande importance, ayant été omise dans plusieurs cas, la législature provinciale a passé un acte, sanctionné le 23 février 1875 (38 Viet. ch. 33.) qui permet de remédier à cette omission ayant le 23 février 1877.

Je vous invite à examiner soigneusement si les titres de votre paroisse ou mission ont été enrégistrés, et dans le eas où cette formalité n'aurait pas été remplie, à y pourvoir sans délai. Cette omission pouvant avoir des conséquences très-sérieuses pour votre paroisse ou mission, c'est pour vous un devoir très-grave de vous en occuper. La Corporation Archiépiscopale n'est pas soumise à cette formalité, de sorte que si les biens-fonds de votre mission ou paroisse lui appartiennent encore, vous n'avez pas à vous en inquiéter; mais cette formalité devient obligatoire lorsque cette Corporation en transmet la propriété à une paroisse ou mission.

#### IV.

Le collet romain ayant remplacé le rabat dans les autres diocèses de cette province, il m'a paru nécessaire d'introduire le même usage parmi nous. En conséquence, advenant le premier novembre prochain, le collet romain sera obligatoire dans ce diocèse. Il sera facultatif en attendant cette époque

#### V.

Je vous envoie ei-joint le tableau des Quarante heures pour la fin de cette année; désormais vous le trouverez dans le calendrier du diocèse de Québec, imprimé chez Ang. Côté & Cie.

#### V1.

Quelques rapports annuels ne m'ont pas encore été envoyés. Je prie MM, les eurés de me les faire parvenir au plus vite.

Parmi eeux que j'ai reçus, il y en a qui sont écrits avec une encre à peine lisible à canse de sa pâleur. J'en prends occasion de faire remarquer eombien il est important que les documents officiels et surtout les régistres, soient faits avec une encre de bonne qualité.

#### VII.

Durant la retraite, on m'a demandé si nos sociétés de tempérance

jouissent encore des quatre indulgences plénières accordées en vertu de l'indult du 23 juin 1844 ? (Voir Ordonn. dioc. page 176. No. 25.)

Je réponds 1° que le dit indult étant personnel à Mgr. Égnaï, les seules paroisses auxquelles il a accordé ces quatre indulgences, peuvent en jouir; et qu'elles participent aussi aux priviléges accordés le 8 avril 1875 (Ve Concile, page 96.) 2° que les autres paroisses et missions ne jouissent que des indulgences accordées par ce dernier indult.

Agréez, monsieur, l'assurance de mon sincère attachement,

E. A. ARCH. DE QUÉBEC.

# QUARANTE HEURES.

### NOVEMBRE 1875.

- 28. Ier Dim. de l'Avent.—Basilique N.-D. de Québec.
- 30. Mardi.—Petite Rivière St. François-Xavier.

#### DECEMBRE 1875.

- 2. Jeudi -Saint Flavien.
- 4. Samedi.—Saint Joseph de Deschambanlt.
- 6. Lundi.—Sacré Cœur de Jésus.
- 8. Mercredi.—Saint Alexis du Saguenay.
- 10. Vendredi.—Saint Onézime.
- 12. Dimanche.—Saint Ambroise (église des Sauvages.)
- 14. Mardi.—Saint Charles des Grondines.
- 16. Jeudi.—Saint Jean d'Orléans.
- 18. Samedi.-Saint Thomas de Montmagny.
- 21. Mardi.—Sainte Catherinc.
- 23. Jeudi.—Saint Patrice de Québec.
- 25. Samedi. Noël.—Saint Etienne de Beaumont.
- 27. Lundi.—Saint Malachie.
- 29. Mercredi.—Sainte Anastasie.
- 31. Vendredi.—Saint Pierre du Sud.

